



L'utilisation des sols urbains et péri urbains pour le développement humain durable des villes : une alternative au modèle pavillonnaire

The use of urban and periurban soils for sustainable human development of cities: an alternative in the suburban model

Louiza BOUKHARAEVA
Marcel MARLOIE
Fondation Maison des Sciences de l'Homme
190-198 avenue de France 75013 Paris
Courriel boukhara@msh-paris.fr

Synthèse du rapport final

15 avril 2013

Numéro de contrat Ministère/ADEME : **Référencée CON – année 2009 – n° S.2-0006074**

I. Contexte général

I.1. Quelle situation, quels enjeux motivent ce projet ?

L'urbanisation croissante de la planète accroît le défi urbain décrit dans le chapitre 9 du Rapport Brundtland. Une meilleure utilisation des sols urbains et périurbains peut contribuer à faire face à trois dimensions de ce défi : la violence, la pauvreté, la montée des risques écologiques majeurs. Parmi ces risques figure la destruction de sols fertiles du fait de l'étalement urbain.

L'une des causes de l'étalement urbain résulte de l'extension du modèle pavillonnaire, à savoir la maison individuelle et son jardin. Les raisons avancées sont notamment les conséquences de ce modèle sur le réchauffement climatique, sur la destruction des sols, leur imperméabilisation et leur contamination, sur la réduction de la biodiversité, la pollution et les coûts énergétiques. Il existe un très large consensus pour stopper son extension, mais les politiques se heurtent depuis des décennies au fait qu'il présente un attrait considérable en France. Aussi, le discours volontariste qui condamne ce modèle pavillonnaire au nom de la préservation des sols et de l'environnement doit proposer une alternative qui satisfasse les besoins pour lesquels il présente autant d'attrait. L'idée qu'il faut « construire la ville sur la ville » ne sera réalisable et bénéfique qu'à cette condition.

Cette alternative ne doit pas seulement satisfaire la partie supérieure de la classe moyenne en mesure d'acquiescer un pavillon de banlieue ou une seconde résidence à la campagne, à la montagne ou à la mer. Elle doit aussi concerner la fraction de la classe moyenne vivant en appartements et les populations à bas revenu qui demeurent enfermées de fait dans la ville. C'est notamment le cas en France pour une partie de celles qui sont issues de l'immigration, et peut-être demain pour une part croissante des personnes âgées et de la classe moyenne en voie d'appauvrissement.

On sait que la pauvreté augmente, que les populations sans contact avec la nature sont plus violentes. L'accès esthétique et récréatif aux parcs et jardins publics organisés et entretenus par les professionnels de l'architecture et du paysage ne suffit pas. A l'exception de l'accès à des espaces très limités occupés par des jardins ouvriers, familiaux et partagés, cette fraction des populations défavorisées n'a pas la possibilité d'établir un rapport actif avec les sols et les autres éléments de la nature.

L'un des indicateurs de cette situation, des besoins et des risques à venir est l'augmentation de la demande de parcelles dans les jardins familiaux. Le besoin de produire pour se nourrir est de plus en plus avancé. Les listes d'attente, en moyenne de trois ans en Région Ile-de-France, continuent de s'allonger. Les acteurs de ce secteur prévoient une explosion de cette demande dans les prochaines années. Il y a cinq ans, des enquêtes au porte à porte dans certaines cités défavorisées révélaient qu'environ 15 % des ménages étaient candidats à une parcelle de terrain dans un jardin familial ou un jardin partagés. Des experts avancent aujourd'hui le chiffre de 50 % de candidats potentiels.

Révélee par la crise, cette demande est plus qu'une simple recherche d'un espace de sol pour se nourrir. Explicitement ou implicitement, les candidats ont toujours fait état d'un ensemble diversifié de besoins : disposer d'un espace de liberté, de créativité ; produire pour se nourrir ; améliorer et entretenir sa santé ; se reposer seul et en famille ; élargir l'espace de l'appartement (*une extension de la salle de séjour*) en créant un lieu de villégiature où il soit possible de séjourner temporairement voire d'y dormir les week-ends et les vacances. Depuis vingt ans, de multiples études ont établi ces faits et expliqué sous des formulations diverses que le jardinage urbain est un moyen du développement social.

I.2. Objectifs généraux du projet

L'idée centrale du projet est qu'il est possible d'améliorer la qualité des sols et de contribuer à stopper l'étalement urbain en réduisant très fortement la pauvreté et les coûts de l'aide sociale, et en construisant les bases d'un monde plus paisible dans lequel une démocratisation de l'accès des

citadins aux sols et à la nature aura contribué à résoudre la violence structurelle des banlieues telle qu'elle a été révélée par les émeutes d'octobre 2005 dans plusieurs villes françaises.

La démarche générale était d'élargir la gamme des références existantes en France pour réfléchir aux perspectives possibles d'avenir avec des partenaires français concernés par le problème ; et sur cette base, d'élaborer des propositions pour les politiques publiques.

Le fait que cette question d'accès aux sols et à la nature n'ai pas été pris en compte dans le *Plan Espoir Banlieues* du gouvernement Fillon à partir de juin 2007 ni dans le *Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale* du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social adopté le 21 janvier 2013 montre que son importance n'est pas comprise par une grande partie des élites et de la classe politique. Ceci justifie en premier lieu un travail théorique en profondeur pour reconceptualiser la perception de cet accès des urbains aux sols. Ce fut le premier objectif de la recherche.

Grâce aux acquis des recherches conduites antérieurement au Brésil et en Russie, le second objectif fut de s'appuyer sur les connaissances accumulées et de conduire des enquêtes pour apporter des références à la réflexion française. Elles ont essentiellement porté sur le jardinage urbain à grande échelle de Russie avec quelques investigations au Brésil, à Cuba, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne.

Sur cette base, le troisième objectif était d'étudier la situation française pour formuler un diagnostic, ouvrir une réflexion prospective et élaborer des propositions pour les politiques publiques.

I.3. Eléments de méthodologie

Pour réaliser les trois objectifs de la recherche, les sociologues acteurs du projet ont voulu développer une collaboration avec les autres disciplines des sciences humaines et des sciences du sol concernées par le sujet étudié. La démarche transdisciplinaire a été concrétisée par la participation de scientifiques de ces autres disciplines aux programmes de recherches et aux séances du Séminaire. Une recherche théorique a consisté à identifier les bases d'un langage commun. Elles ont été trouvées chez le fondateur de la pédologie, le savant russe Vassili V. Dokoutchaïev : démarche pluridisciplinaire, conception élargie des sols ; programme de recherche sur les sols urbains et périurbains de Saint-Pétersbourg.

Pour reconceptualiser la perception de cet accès des urbains aux sols, la recherche a d'abord consisté en un travail théorique pour identifier en quoi ce sujet s'inscrit dans le changement de paradigme des rapports entre l'Homme et la Nature amorcé par le Programme Man and Biosphère de l'UNESCO en 1971, et qui s'est progressivement précisé avec notamment le Rapport Brundtland, la multiplication des recherches sur l'agriculture urbaine, les conférences mondiales sur l'Environnement et le Développement à la suite de celle de Rio 1992. Ce travail théorique a aussi consisté à introduire dans la réflexion des notions permettant de comprendre en profondeur l'aspect humain du développement durable (concept de développement humain durable), le rôle de l'économie non marchande pour l'épanouissement de la personne, la résilience aux crises, un traitement de la pauvreté qui corresponde aux besoins de la personne (référence à la pyramide des besoins de Abraham Maslow).

Il s'en est suivi la définition d'un ensemble diversifié de méthodes pour étudier en profondeur le secteur des collectifs de jardins urbains de Russie : recherche bibliographique, dépouillement d'archives, analyse de données statistiques, enquêtes de terrain, concours photographique programme « Les Enfants et les sols », Programme « Regards croisés », séances du séminaire de recherche à Paris et à Kazan. Les enseignements tirés de cette partie de la recherche ont été confrontés avec les références obtenues dans les investigations sur l'agriculture urbaine au Brésil, à Cuba, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. Les résultats des investigations sur le secteur des collectifs de jardins urbains en Russie et dans l'Union européenne ont été traités de manière à mettre en relief les particularités de la situation française.

La situation française a d'abord été étudiée de manière à comprendre la place et le rôle des collectifs de jardins au regard des diverses modalités de rapport entre les urbains, les sols et les autres éléments de la nature. La recherche a ensuite effectué la distinction entre les anciens collectifs de jardins fonctionnant sur le modèle des jardins ouvriers, et les expériences émergentes désignées sous les noms de jardins partagés, d'insertion, de développement social, pédagogique, thérapeutiques ainsi que la nouvelle génération de jardins familiaux. Les enquêtes de terrain ont consisté à approfondir, à vérifier ou à comprendre concrètement les nombreuses informations fournies par l'analyse bibliographique, par la sollicitation d'exposés d'acteurs et de spécialistes des collectifs de jardins dans les séances du séminaire, par le recueil de propos d'experts, et par la participation à plusieurs séminaires et colloques organisés par des associations et institutions publiques.

II. Résultats obtenus et propositions pour les pouvoirs publics

II.1. Synthèse des enseignements théoriques

➤ Les pratiques agrobiologiques de traitement des sols par les urbains sont un apprentissage contemporain

Les pratiques de traitement des sols par les urbains résultent peu aujourd'hui du passé rural et des savoir-faire paysans. L'étude du processus historique de constitution des collectifs de jardins en Russie et les enquêtes sociologiques conduites auprès des jardiniers de ce pays montrent que le rôle des politiques de l'Etat est plus important, de même que les apprentissages récents de la part d'urbains ayant perdu les savoir-faire antérieurs. C'est surtout le cas pour les pratiques agrobiologiques. Cette conclusion est confirmée par les investigations conduites au Brésil où les perceptions des sols par les anciens paysans sont très diversifiées, et où la relance de l'agriculture urbaine agro biologique est une politique de l'Etat fédéral et de la FAO. Elle est également confirmée par les informations recueillies sur Cuba, où le développement récent de l'agriculture urbaine a été préparé par des actions du ministère de la Défense, sur les Etats-Unis où l'agriculture urbaine familiale est développée aussi bien par des urbains d'origine agricole que de culture urbaine. Elle se vérifie aussi en France, dans les collectifs de jardins partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques ainsi que dans la nouvelle génération de jardins familiaux de la région Ile-de-France.

➤ L'urbain, un nouvel acteur de l'amélioration des sols

Ce constat conduit à inverser les perceptions d'urbanistes qui considéraient le jardinage des citoyens comme une survivance du passé appelée à disparaître. Au contraire, sous le triple effet de la croissance de la pauvreté, de la prise de conscience écologique et de la recherche de modes de vie plus autonomes et plus solidaires, l'urbain peut donc devenir un acteur de modes de jardinages qui améliorent les services rendus par les sols à la société.

➤ Une agriculture urbaine familiale

Le Rapport Brundtland avait préconisé le développement de l'agriculture urbaine pour lutter contre la pauvreté et améliorer l'écologie des villes. L'analyse géographique, quantitative, législative et sociologique des collectifs de jardins urbains de Russie conduit les considérer qu'ils constituent une forme d'agriculture urbaine familiale définie comme l'activité des urbains sur les sols au sein des villes, à leur périphérie et à des distances plus éloignées.

Ce constat conduit à reconceptualiser l'agriculture urbaine en effectuant la distinction entre deux réalités sociologiquement et économiquement très différentes : l'*agriculture urbaine professionnelle* et l'*agriculture urbaine familiale*. Cette dernière est une composante de l'économie sociale et du mode de

vie des ménages. C'est en Russie l'une des principales modalités d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature. Elle est diversement développée dans les pays de l'Union européenne, et faiblement présente en France.

➤ **Un secteur non marchand et multifonctionnel**

Ce secteur d'activité offre des débouchés à l'économie marchande, mais est essentiellement non professionnel et non marchand. Le jardinage et les autres activités effectuées dans les parcelles des collectifs ne sont pas rémunérés par le marché. De même en est-il des services qu'ils rendent aux familles et à la société. Ces activités et fonctions ne sont pas intégrées dans les comptabilités nationales en termes de PIB.

➤ **Un potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols**

C'est un secteur d'activité multifonctionnel qui permet de combiner selon les besoins des familles les fonctions de production alimentaire et les fonctions de villégiature : santé et thérapie, extension de l'habitat urbain, loisirs, liberté et expression de soi-même, éducation des enfants et maintien des liens intergénérationnels.

En Russie, du fait de son ampleur et de sa multifonctionnalité, ce secteur d'activité permet de comprendre que **les sols urbains, périurbains et agricoles comportent un potentiel** socio-compensateur en aidant à compenser les inégalités d'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature ; un potentiel socio-stabilisateur en contribuant à amortir les crises sur le plan alimentaire ; un potentiel thérapeutique en offrant aux populations bénéficiaires des possibilités de reconstituer leur santé, de se détendre et de prendre soin de leur corps les week-ends et les vacances, de traiter ainsi les stress et d'évoluer vers un mode de vie apaisé. La possibilité de combiner différemment les fonctions de production alimentaire et de villégiature donne de la flexibilité à la société et en fait un tampon régulateur des crises.

Ce potentiel socio-compensateur, socio-stabilisateur et thérapeutique des sols pourrait être mis en œuvre dans nombre de pays concernés par les trois dimensions de la crise urbaine : l'environnement, la pauvreté et la violence. Cette proposition concerne particulièrement la France où il existe une forte inégalité dans l'accès des urbains aux sols et aux autres éléments de la nature. Il conviendrait de développer les recherches sur les interactions entre cette inégalité, la pauvreté et la violence urbaine.

La mise en œuvre de ce potentiel des sols nécessite d'évoluer de l'assistantat à l'auto prise en charge avec un renforcement des capacités des personnes. La personne doit pouvoir être en position d'acteurs, en conditions de développer ses aptitudes, de choisir et de créer. Or, divers phénomènes de dépossession se manifestent. Dans les parcs et jardins publics, l'urbain français est essentiellement en situation de consommateur. Il l'est aussi face aux services fournis par les acteurs du monde agricole et aux palliatifs offerts par l'économie marchande. L'ancien modèle des collectifs de jardins ouvriers ne répond pas entièrement à cette dépossession en raison de son étroitesse, des pratiques d'assistantat et des interdits qui en limitent l'usage. Il convient d'intégrer les phénomènes de dépossession, d'auto prise en charge et de renforcement des capacités dans les recherches à conduire sur les nouveaux modèles de jardinage urbain à mettre en œuvre.

II.2. Enseignements pratiques et propositions

➤ **Institutionnaliser et renforcer les collectifs de jardins en tant que secteur distinct d'activité**

La proposition d'institutionnaliser la *composante agraire des villes et de leurs périphéries comme secteur distinct d'activité* trouve son origine dans le Rapport du PNUD de 1996. C'est *donner un caractère institutionnel, régi par le droit en vue de la satisfaction d'intérêts collectifs*. Le secteur des collectifs de jardins est diversement institutionnalisé selon les pays de l'Union européenne et reste un point aveugle des institutions communautaires. Il est institutionnellement reconnu en France, surtout au niveau des villes. Mais il n'est pas intégré dans les politiques nationales de lutte contre la pauvreté et la violence urbaine, ni dans la recherche d'une alternative au modèle pavillonnaire.

Les services non marchands rendus par les sols jardiniers à la société pourraient être inclus dans la comptabilité nationale. Cette préconisation est en cohérence avec les recommandations de la déclaration finale de la Conférence Rio 2012 (lancer un *programme de travail sur les mesures de progrès au-delà du produit intérieur brut*), et des perspectives ouvertes en France par le *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* (Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009).

La connaissance statistique de ce secteur pourrait progresser en l'intégrant dans les nomenclatures de l'INSEE et en introduisant la distinction entre rural et urbain dans les enquêtes sur le mode de vie des français et sur leur habitat.

Un statut des sols jardiniers inspiré du statut du fermage de 1945 pourrait être mis à l'étude pour renforcer le cadre institutionnel esquissé par la loi du 26 juillet 1952 portant codification de la législation des jardins familiaux, et la Proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion du 14 octobre 2003. Il faudrait aussi mettre à l'étude les moyens de limiter leurs prix, par exemple à celui des terrains actuellement qualifiés d'espaces non bâtis résidentiels ou de loisirs.

Le renforcement de l'organisation des acteurs concernés pourrait être mis élargi. Une proportion importante des *ménages urbains* peut devenir un acteur du travail des sols, les uns par nécessité, d'autres par la recherche d'un mode de vie meilleur. L'organisation des ménages au sein de la société civile existe de manière embryonnaire. Un nombre important d'organisations et de réseaux sont très actifs et créatifs. L'intervention législative de l'Etat peut renforcer les associations existantes, agréger d'autres acteurs, encourager leur coopération pour *faire système*. Elle pourrait aussi consister en un travail en profondeur pour transformer la demande latente des familles qui ne disposent pas d'un accès actif aux sols et à la nature en projet explicite et en mouvement structuré.

➤ **Commencer à mettre en œuvre l'alternative au modèle pavillonnaire**

La référence aux collectifs de jardins urbains de Russie invite à voir loin et grand. Elle confirme l'idée bien connue selon laquelle **les périodes de crise sont des moments de choix** où le futur n'est plus prisonnier du passé, où les idées et expériences jusque-là considérées de peu d'importance peuvent être intégrées dans des projets de sortie de crise qui structurent la société pour les décennies voire les siècles suivants.

Il faut envisager la reconversion de sols agricoles. Les interstices au sein des villes, les pelouses en pieds d'immeubles et autres espaces récupérables ne suffisent plus à faire face à l'accroissement de la demande explicite actuelle et encore moins à créer une alternative au modèle pavillonnaire. Pour mettre en œuvre cette alternative (trente millions d'urbains concernés), il faudrait reconverter autour de 3 % de la surface agricole utile française, dont plus du tiers de celle de la Région Ile-de-France. La puissance publique dispose de réserves foncières, de possibilités d'agir sur les terres

agricoles dans les zones de captage des eaux. Des outils institutionnels existent, tels que les SAFER et les Agences foncières. Il est possible de mettre à l'étude le changement d'échelle impliqué par cette alternative.

Cet objectif peut s'inscrire dans la réflexion prospective en cours. Celle-ci a notamment consisté en la présentation des projets sur ce que pourrait être le Grand Paris par dix équipes d'architectes de renommée internationale (le 17 mars 2009), et donne lieu à une série d'initiatives et de colloques organisés par des acteurs institutionnels, scientifiques, professionnels et associatifs. La réflexion sur un nouvel usage des sols urbains et périurbains a ainsi dépassé le cercle des spécialistes et de quelques milieux scientifiques. Les apports des sols au bien-être de la société urbaine sont reconnus. Le jardinage urbain est perçu comme une des composantes des nouveaux modèles à inventer. Le contexte est donc favorable à ce que les propositions qui ressortent de la présente recherche soient entendues.

Cette réflexion prospective a initié un dialogue rural/urbain qui doit être approfondi. Il semble possible de créer de nouvelles alliances agriculteurs/urbains. En effet, une stratégie de reconversion des espaces agricoles peut s'appuyer sur le nombre important d'exploitations agricoles dans les franges périurbaines, sur le fait que plusieurs milliers d'hectares sont chaque année mis en vente, et sur la co-invention d'un modèle alternatif à l'agriculture intensive qui soit également attractif pour les agriculteurs. Il faut pouvoir éclairer les orientations à prendre en développant une évaluation économique comparée des coûts/avantages de l'agriculture intensive et du jardinage urbain. Cette évaluation doit prendre en compte les fonctions non marchandes du jardinage et ses impacts sur la réduction éventuelle des coûts de l'aide sociale.

Il convient de mettre en place un algorithme de résolution des problèmes posés par cette alternative au modèle pavillonnaire. Parmi les questions à étudier figurent le choix des espaces aménageables, la réorganisation des transports, les nouveaux modèles de collectifs.

➤ Appuyer l'émergence de nouveaux modèles de collectifs

Un véritable laboratoire à ciel ouvert s'est développé depuis les années 1990. Il est constitué par l'ensemble des collectifs de *jardins partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques, de développement social* et la *nouvelle génération de collectifs de jardins familiaux*. Ils fournissent des références pour les nouveaux modèles à expérimenter et à développer, ainsi que des réseaux de compétences et une capacité à former une nouvelle opinion publique. Quelques-uns des acteurs de ce laboratoire ont participé aux séances du Séminaire international de recherche et au programme *Regards croisés* qui leur a permis de découvrir les collectifs de jardins de Kazan, et de s'ouvrir aux propositions qui ressortent de la présente recherche.

Les références fournies par les expériences de ce laboratoire sont multiples. Leurs modes de gouvernance associent des acteurs associatifs et publics dans le cadre de chartes et de procédures précises. Elles permettent d'expérimenter les méthodes agrobiologiques du travail du sol et des plantes, ainsi que l'intégration du jardinage dans les politiques municipales de soulagement de la pauvreté et de lutte contre la violence. Elles aident à initier de nouvelles méthodes d'enseignement scolaires. Ce sont en même temps des révélateurs des besoins de villégiature, d'expression de soi-même, de création esthétique.

Il est nécessaire d'élaborer des outils d'aide à la décision sur les relations entre sols et santé. Il s'agit de compléter l'approche par les risques résultant des diverses pollutions et l'approche par les bienfaits (avec les évaluations économiques de ces bienfaits) découlant du contact actif avec les sols et les autres éléments de la nature.

Il convient de mettre à l'étude le droit de séjourner sur les parcelles lors des week-ends et des vacances pour développer leurs fonctions de villégiature, répondre ainsi aux attentes formulées par les utilisateurs actuels et en faire des modèles attractifs de manière durable pour une large partie des populations urbaines. Il faut étudier en même temps les mesures évitant que cette autorisation n'ouvre

à terme une dérive vers une transformation de ces collectifs en nouvelles zones pavillonnaires. Ce sont notamment des règles de construction et de dimension des maisonnettes.

Eduquer autrement. La perte des racines rurales n'est pas un obstacle à l'apprentissage d'un jardinage urbain biologique, producteur de sols de meilleure qualité et de produits alimentaires sains. Que ce soit sous la contrainte des crises ou par choix, des populations urbaines font l'effort physique et intellectuel nécessaire. Mais l'intervention de l'Etat pour développer les connaissances et les savoir-faire est indispensable. Elle peut commencer dès l'école maternelle et se prolonger dans un accompagnement adapté des nouvelles implantations de sites jardiniers.

Expérimenter le changement d'échelle. Les références internationales recueillies par la présente recherche et les résultats du laboratoire à ciel ouvert permettent d'envisager une phase distincte d'expérimentation pour changer d'échelle. Des expériences pilotes qui associeraient un large éventail d'acteurs publics et associatifs pourraient être mises en place

III. Suites envisagées

Cette recherche nous a passionnés et nous voulons la conduire à son terme. Il convient de finaliser les publications scientifiques et les autres productions prévues et mentionnées ci-dessous.

Nous cherchons les moyens financiers de continuer. Trois directions sont privilégiées :

- 1/ extension de la recherche au niveau de l'Union européenne ;
- 2/ poursuite de l'opération *Regards croisés* (notamment vers le Brésil et les autres régions de l'Union européenne), permettant aux acteurs associatifs, professionnels et institutionnels français pour continuer à élargir la gamme de leurs références ;
- 3/ poursuite de l'opération *Les Enfants et les sols*, vers la France et le Brésil pour en tirer des propositions en direction des programmes éducatifs scolaires et extra scolaires, ainsi que pour la sensibilisation du grand public au travail des sols.

IV. Partenariats mis en place, projetés, envisagés

En France

Fondation Maison des Sciences de l'Homme : gestion du programme, appui logistique.

UMR, Etablissements d'enseignement supérieur. Participations aux Séances du séminaire et à l'Opération regards croisés :

- Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS UMR7533)
- Laboratoire INRA-AgroParisTech Sciences pour l'action et le développement : activités, produits, territoires (SAD-APT UMR1048)
- Dynamique des milieux et organisations spatiales (DMOS / AgroParisTech)
- Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles

Institutions publiques. Participations aux Séances du séminaire, à l'Opération Regards croisés, cofinancements :

- Agence des espaces verts de la région Ile-de-France ;
- Direction des Espaces verts du Conseil général de Seine-Saint-Denis ;
- Mairie de la Ville de Paris : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (cofinancement d'une exposition).

Associations. Participations aux Séances du séminaire, à l'Opération Regards croisés :

- Association Graines de jardins ;
- Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC) ;
- Programme Autoproduction et développement social (PADES).

En Russie

Principal partenaire : Université fédérale de Kazan : Organisation des séminaires, conduite des enquêtes, Opération Regards croisés, cofinancement de l'édition d'un livre, financement d'une mission en France.

Autres partenaires ayant participé activement à la réalisation du contrat :

- Musée des Arts de la République du Tatarstan (Concours photographique et Opération Les enfants et les sols) ;
- Association des collectifs de jardins de la ville de Kazan (Enquêtes et Opération Regards croisés) ;
- Musée des sciences du sol V. V. Dokoutchaïev de Saint-Pétersbourg (archives de Vassili Dokoutchaïev ; matériel pédagogique et artistique sur les sols).

Au Brésil

Principal partenaire : Représentation de la FAO à Brasilia (appui logistique et préparation des suites de l'Opération *Les enfants et les sols*)

Autres partenaires sollicités

- Ministère du Développement social et du combat contre la faim – Secrétariat national de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Université Fédérale du Minas Gerais / UFMG – Instituto de Geociências – Programa de Pós Graduação em Geografia/ Projeto Urbanat
- Association ASPTA de Rio de Janeiro (Agriculture familiale et agro écologie)

Partenaire projeté : Université de Brasilia. Center for Sustainable Development.

V. Liste des opérations de valorisation et de transfert issues du contrat

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Publications scientifiques parues

- Boukharaeva L. M. *Six ares of land: Resilience of city dwellers in Russia*, in Tidball, Keith G.; Krasny, Marianne E. (Eds.), *Greening in the Red Zone: Disaster, Resilience and Community Greening*, Springer, New York.
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine* Vertig'O, 2010, 10 (2) [en ligne: <http://vertigo.revues.org/9919>].
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle en Russie*. Economie rurale, 2011, N° 326 octobre 2011.
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *Des sols agricoles au service de la résilience urbaine: réflexions à partir du cas de la Russie*, Espaces et Sociétés n° 146, 2011/3.
- Boukharaeva L., Marloie M., Akhmetova S., 2012. *L'urbain et la nature : la dimension transdisciplinaire du développement durable de la ville*. Cet ouvrage présente dix-neuf contributions de scientifiques français et russes. En russe. Sommaire, résumés, introduction et conclusion sont en russe, anglais et français. Kazan, Edition de l'Université fédérale de la région de Volga. 288 p.
- Boukharaeva L., Marloie M., *Le rôle essentiel du jardin en Russie*, L'écologiste, n° 39 Vol. 14, janv. Mars 2013, pp. 22-25.

Publications scientifiques à paraître

- Vassili V. *Dokoutchaiev et l'écologie urbaine*. Revue Etude et Gestion des Sols
- *Les collectifs de jardins dans la résolution de la crise urbaine : comparaisons France/Russie*. Ecole d'Architecture de Grenoble.

Publications scientifiques prévues

- Un ouvrage rédigé sur la base du présent Rapport de recherche ; accord des Editions Springer, Série *Urban Agriculture*. Publications prévue à la fin de l'année 2013
- Un article de synthèse pour une revue scientifique en langue anglaise Classée A1/A2
- Un article sur la pluridisciplinarité chez Vassili Dokoutchaiev et ses successeurs.

COLLOQUES ET SEMINAIRES DE RECHERCHE

Participations passées à des colloques et séminaires de recherche

- Séminaires de recherche des axes 1 2 et 3 du Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces/ LADYSS (UMR 7533) mai 2010, décembre 2010, mai 2011 ;
- Séminaires GESSOL : Aix-en-Provence 23-24 mars 2010, Tours 16-18 mai 2011 ;
- 11^{ème} journée d'étude des sols organisée par l'INRA-Versailles et l'Association française d'études des sols 20-21 mars 2012 Versailles ;
- Journée d'animation du Réseau Scientifique et Technique SOL au ministère de l'Environnement /

MEDDTL (SETRA/CSEP/DENV) consacrée aux jardins familiaux et la qualité de leurs sols Paris 5 octobre 2012 ;

- Colloque international « Villes jardinées et initiatives citoyennes » organisé par la Ville de Strasbourg, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et le Réseau associatif Jardin dans tous ses états et l'Association française des directeurs de jardins et espaces verts publics les 11 et 12 octobre 2012 (430 personnes inscrites : Présentation en séance plénière) ;

- Séminaire GESSOL : 7 au 9 novembre 2012, Rennes

- Ecole d'Architecture de Grenoble Programme ITTECOP 2 (infrastructures de transport terrestre écologie et paysage) Journée d'étude sur la thématique des jardins familiaux, 17 décembre 2012 ;

- séances du Séminaire international *Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour un développement durable des grandes villes* : sept séances à Paris, une à Belo Horizonte (Brésil), deux à Kazan (Russie).

Participations futures à des colloques

- Mairie de Paris. Direction des espaces verts et de l'environnement. Date à préciser.

AUTRES

Précisez...

1. Une exposition (Co-financement de la Mairie de Paris).
2. Deux publications dont la forme doit être précisée, à partir des résultats de deux opérations conduites dans le cadre de la convention : « Les Enfants et sols » et « Regards croisés ».
3. Eventuellement un produit numérique.